

Annexe IV

Tableau de correspondance des épreuves ou unités

Baccalauréat professionnel « exploitation des transports » Arrêté du 29 juillet 1998 modifié par un arrêté du 19 juillet 2002 Dernière session 2012		Spécialité : « transport » du baccalauréat professionnel défini par le présent arrêté 1ère session 2012	
Épreuves - Unités		Épreuves - Unités	
E1 - Épreuve scientifique et technique	U1	E1 - Épreuve scientifique et technique	U1
Sous-épreuve B1 : Économie-droit	U12	Sous-épreuve E11 : Économie-droit	U11
Sous-épreuve C1 : Mathématiques	U13	Sous-épreuve E12 : Mathématiques	U12
Sous-épreuve A1 : Situations professionnelles appliquées à l'exploitation des transports et activités associées	U11	E2 - Épreuve d'étude de situations professionnelles	U2
E2 - Présentation d'une étude à caractère professionnel	U2		
E3 - Épreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel	U3	E3 - Épreuve prenant en compte la formation en milieu professionnel	U3
Épreuve E4 - Épreuve de langue vivante	U4	Sous-épreuve E41 Langue vivante 1	U41
Épreuve E5 - Épreuve de français et histoire-géographie	U5	Épreuve E5 - Épreuve de français, histoire-géographie et éducation civique	U5
Sous-épreuve A5 : Français	U51	Sous-épreuve A5 : Français	U51
Sous-épreuve B5 : Histoire-géographie	U52	Sous-épreuve B5 : Histoire-géographie et éducation civique	U52
Épreuve E6 - Épreuve d'éducation artistique-arts appliqués	U6	Épreuve E6 - Épreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	U6
Épreuve E7 - Épreuve d'éducation physique et sportive	U7	Épreuve E7 - Épreuve d'éducation physique et sportive	U7
Épreuve facultative Langue vivante	UF1	Épreuve facultative de langue vivante	UF1